

**LES MESAVENTURES
D'UN NIÇOIS A LA SUITE
DES ARMEES
IMPERIALES**

Par F . ROQUES

Le hasard des dépouillements systématiques dans un dépôt d'archives amène souvent, quand ils sont faits sans idées préconçues, à des découvertes curieuses qui viennent jeter une lueur nouvelle sur des personnages déjà célèbres, ou indiquer des aspects inconnus de ce que l'on pourrait appeler la sociologie d'une époque ou d'un groupe. Même dans l'histoire militaire il n'y a pas seulement les études de tactique ou d'organisation des troupes, il y a aussi la vie quotidienne des individus, et quand ils ont un caractère qui les distingue de leurs contemporains le récit de leurs aventures peut présenter un aspect qui ne manque pas d'intérêt.

C'est ainsi qu'un récent versement d'archives à l'hôpital St-Roch au dépôt départemental¹ permet, aujourd'hui, de dresser un tableau de la vie, pour le moins agitée, d'un individu "à la suite des armées". Notre héros, emporté par les événements, et aussi Par une certaine faiblesse de caractère (c'est un joueur) ne cherche pas une quelconque gloire, il court simplement après une "occasion" qui lui permette de vivre ou tout simplement de survivre. Hélas, les circonstances ne le laissent jamais faire fortune, et pourtant, à l'entendre, ce ne sont pas les occasions qui lui manquent. quand il approche du but, le voilà en prison pour d'obscurs trafics, à moins que ce ne soient les Anglais qui le fassent prisonnier, ou bien des brigands qui lui prennent tout ce qu'il possède. Heureusement que sa famille restée à Nice, a le bon goût de régler les billets à ordre qui sont tirés sur elle par ce fils prodigue qui lui fait payer ses dettes.

Comment l'aventure a-t-elle débuté, pourquoi François Rossetti membre d'une famille qui semble avoir quelques ressources, est-il parti? Goût de l'aventure, mésentente avec ses proches, lourde réputation à Nice? Nous l'ignorons. Toujours est-il que la correspondance que nous avons en mains ne débute qu'en 1805 par une lettre adressée à son frère Ignace Rossetti juriste² Notre héros se trouve à Padoue depuis le mois d'octobre³ sans appointements d'ailleurs, comme garde-magasin, affecté à la distribution de la viande aux unités. Ce travail ne lui convient pas, et même si le traitement promis est plus faible il voudrait bien avoir une place dans un magasin où le travail est moins pénible, un entrepôt de vin serait pour lui l'idéal. D'ailleurs la distribution de la viande l'a obligé à quitter Padoue pour quelques jours et ainsi il a manqué une occasion de faire fortune ou tout au moins de gagner une somme importante. En effet, pendant son absence de Padoue il n'a pas été en mesure de répondre à une réquisition du payeur aux armées d'escorter des fonds pendant six jours, avec une solde de 100 francs par jour (?), moins, il faut le noter, une ristourne de 12% pour celui qui lui a procuré cette commission. Dans quelle mesure François Rossetti est-il sincère en racontant cette occasion

¹ L'hôpital St-Roch a effectué un très important versement aux Archives Départ. Ce versement est en cours de classement, ce qui fait que nous ne pouvons pas donner dans cet article des cotes précises de références. Il comprend essentiellement des pièces concernant l'administration de l'hôpital depuis la Révolution jusqu'à 1914 et les papiers de famille d'un certain noub: de personnes qui firent de l'hôpital leur légataire universel. C'est ainsi qu'a pu être constitué une série de dossiers 'Rossetti'. L'un de ces dossiers, celui dont nous nous occupons, comprend la correspondance de François Rossetti, sujet de cet article avec sa famille, ainsi que des lettres de tiers se rapportant à lui, et des pièces bancaires ou notariales le concernant. Cette correspondance est soit en français, soit en italien plus rarement nous y trouvons aussi, ce qui ajoute à l'intérêt du dossier, quelques brouillons de lettres que sa famille lui adressait. Il y a en tout 89 pièces, dont 4 non datées. En attendant un classement définitif de ce dossier déjà entièrement -constitué, dans le cadre des archives de l'hôpital St-Roch, nous n'indiquerons en référence que la date des pièces que nous serons amené à utiliser.

² Le nom de Rossetti est assez commun dans le comté; pourtant grâce aux dossiers Blondeau (dossier A.87, verbo Rossetti), il est possible de "cadrer" cette famille., François Rossetti, dont nous nous occupons dans cet article, est le fils de André-Marie Rossetti, notaire, né le 18 décembre 1730, et décédé le 28 décembre 1815; qui eut trois enfants dont Ignace et François. Ignace, né le 26 avril 1761, fut avoué et, en 1820, vice-préfet de Nice. Porte en 1800 sur la liste des suspects pour avoir accepté une fonction judiciaire de la part des Autrichiens lors de leur brève occupation de la ville à cette époque (le versement d'archives dont cet article est extrait contient un certain nombre de pièces se rapportant à ce fait), fut finalement autorisé à revenir à Nice à la suite de pressantes interventions et acheta à son retour un certain nombre de biens nationaux. Nous ne possédons en revanche aucun renseignement sur François, que Blondeau ignore dans ses recherches, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il n'a laissé que peu de traces à Nice, par l'intermédiaire d'actes notariés.

³ Lettre du 5/12/1805.

manquée, car il ne faut pas perdre de vue qu'il a toujours besoin d'argent et qu'il doit en même temps montrer à sa famille que sa position est pleine d'avenir. On peut à bon droit être sceptique. Si la police des étapes et convois militaires ainsi que la comptabilité sont du ressort des commissaires des guerres⁴, une telle indemnité est pour le moins exagérée, d'autant : dus que les convois de fonds sont normalement escortés par la gendarmerie⁵ ou à défaut par la troupe régulière.

Quant aux événements militaires proprement dits, ce n'est pas l'annonce d'un débarquement dans le royaume de Naples de 25000 Russes et de 15000 Anglais qui peut le troubler "parce que nous les battons toutes les fois qu'ils se mesurent avec nous".

En juillet 1806⁶, nous le trouvons à Zara, sur la côte dalmate. Si l'on peut supposer qu'il est toujours dans ce qui, plus tard, sera l'intendance⁷, la situation n'est pas reluisante et il demande à sa sœur de régler un billet qu'il vient de tirer sur elle pour "une contribution d'honneur". Cela ne fut-il pas suffisant? Et le jeu le mit-il dans une situation encore plus délicate, ou bien s'est-il livré à d'autres activités répréhensibles? Toujours est-il qu'un ami de sa famille, appartenant à l'administration des commissaires aux armées⁸, du nom de Héraud, doit lui faire quitter Zara le plus rapidement possible au commencement du mois d'octobre⁹. On lui fournira un passeport en règle¹⁰ pour Trieste ou Venise; là il prendra un faux nom. Toute peine méritant salaire, un billet d'une somme indéterminée a été souscrit au nom de cet ami charitable qui réclame, bien entendu, ce qu'on lui doit. Nul doute qu'il ait été payé de bonne grâce, car François Rossetti se trouvait à Zara tout bonnement en prison. Il semble bien que son évasion ne soit pas due seulement à la bonté d'une de Héraud, mais ce dernier, si l'on en juge par sa correspondance ultérieure avec la famille Rossetti, devait aussi être compromis et François Rossetti disparu, il ne risquait pas de gênantes révélations¹¹.

D'ailleurs cette évasion passa inaperçue¹². Le plaignant est mort à Spolete; le juge rapporteur, le capitaine Le Lage, du 8e régiment d'infanterie légère, vient de quitter la ville avec son unité pour l'intérieur du pays; le commandant de la place s'apprête à en faire autant ainsi que le commandant des troupes de la ville; quant au commissaire ordonnateur, Aubernon, il fut en poste à Nice au commencement de la Révolution; on pourrait donc avoir recours à lui si besoin en était.

C'est à Udine que nous retrouvons François Rossetti, en décembre de la même année¹³. Il y serait peut-être resté longtemps s'il n'avait mis "les mains dans une bourse dans la maison où il était logé".

Cet incident ne semble pas avoir eu de suites fâcheuses pour sa carrière puisque dans les premiers jours de 1807¹⁴, il est à Palmenuova en tant que "garde-magasin des effets et outils du génie", décidé à se "tirer toujours de tous embarras". Zara n'est plus qu'un mauvais souvenir, et d'ailleurs que sont les trois mois de prison qu'il risquait? Peu de chose sans doute,

⁴ Aux termes de l'arrêté du 9 pluviôse an VIII, article 1.

⁵ L'art.134 de la loi du 28 germinal an VI donne à la gendarmerie l'escorte ordinaire des fonds publics.

⁶ Lettre à sa sœur du 2 juillet.

⁷ C'est par ordonnance du 29 juillet 1817 que fut créé le corps de l'Intendance, en remplacement de celui des commissaires aux armées.

⁸ Les pièces conservées ne permettent pas de connaître son grade exact il a en tous cas des fonctions nettement supérieures à celles de François Rossetti. (9) Lettre du 9 octobre 1806 à Ignace Rossetti.

⁹ Lettre du 9 oct. 1806 à Ignace Rossetti

¹⁰ Cette expression est soulignée, ce qui laisse à penser que la fabrication des faux papiers était chose connue.

¹¹ Lettre du 12 octobre 1812 au même, 'je n'ai rien négligé pour pouvoir le faire juger, mais lorsque j'ai vu que le résultat n'offrait qu'un malheur plus grand que celui qui était déjà arrivé, j'ai dû avoir recours au seul moyen qui restait: celui de la fuite". On peut se demander quel intérêt avait Héraud à favoriser cette évasion s'il n'était pas compromis lui-même.

¹² Lettre de Héraud à Ignace Rossetti du 12 novembre 1806.

¹³ Lettre de Héraud à Ignace Rossetti du 24 décembre 1806.

¹⁴ Lettre de François à Ignace du 1er janvier 1807.

et de fait, après son évasion, il sortait tous les jours, en uniforme, dans la ville¹⁵.

Pourtant, après son départ précipité de cette ville, il faut noter que sa correspondance et les billets à ordre qu'il signe le sont toujours au nom de Rousset, et ceci jusqu'à la fin de l'Empire, ce qui indique un homme peu sûr de lui, mais ne l'empêchera pas de poursuivre sa carrière militaire sous ce nouveau nom.

Il ne restera pas longtemps dans ce magasin puisqu'en avril 1808, l'ami Héraud qui venait de le faire évader, le retrouve à Milan, sans emploi depuis un mois¹⁶. Mais là, on ne peut rien faire pour lui, il traîne dans la ville, ne veut pas repartir pour Nice¹⁷ prétendant qu'il n'y reviendra que fortune faite. L'argent qu'on lui prête est immédiatement perdu au jeu¹⁸. Aussi ne reste-t-il pas à Milan et le 4 mai il part pour Reni "à l'armée de Naples"¹⁹ Il n'y demeure que peu de temps puisque nous le voyons à Nice, le 20 septembre de la même année, donner à son frère Ignace procuration afin de prendre toutes mesures à l'encontre de ses débiteurs.²⁰

Ce n'est qu'une brève apparition dans sa famille, et le voilà de nouveau parti vers l'aventure et la fortune. Le 28 octobre 1808²¹, il est à Marseille après un voyage pénible par mer, se préparant à aller vers Aix et Avignon rejoindre l'armée d'Espagne, projet qui semble malgré tout l'inquiéter un peu, la rumeur publique voulant que les Français aient perdu 60.000 hommes dans les combats de Pampelune.

Tant pis, François Rossetti, dit Rousset, part quand même. Le 8 novembre il est à Bayonne²²; le 15, il est à Burgos²³ au quartier général de l'armée, ayant dû doubler les étapes car les troupes avançaient 'avec une rapidité terrible'. La ville de Burgos a été pillée pendant trois jours, la population ayant quitté la ville. Saragosse va être "réduit en poudre". L'Empereur qui a passé l'armée en revue "a promis que le 25 du mois il planterait les Aigles à Madrid et qu'avant le 1er janvier il serait à Lisbonne; il paraît que les chemins 'de la Victoire s'ouvrent devant lui". C'est avec confiance que notre Niçois, devenu entre temps employa dans les hôpitaux militaires²⁴; et qui a une certaine aisance, sinon la fortune²⁵, voit venir les événements.

Las, cet état ne va pas durer et au début de décembre 1809²⁶, il entame à Madrid son dixième mois de présence dans cette ville, hormis deux mois de maladie qu'il passa à Valladolid. Bien qu'il soit garde-magasin, de nouveau il n'est pas payé, préférant, écrit-il, sa tranquillité à de petits bénéfices. Peu importe, des troupes vont partir pour l'Andalousie, il va se joindre à elles car il paraît "qu'on pourra faire de bons coups": fortune faite, il est bien décidé à rentrer au pays.

¹⁵ Lettre de François à Ignace du 1er janvier 1807.

¹⁶ Lettre du 25 avril 1808 de Héraud à Ignace Rossetti.

¹⁷ Où sa mère était morte en janvier de la même année ainsi que nous l'apprend un brouillon de lettre d'Ignace à François du 23 janv. 1808, et qui lui demande par la même occasion de revenir à Nice.

¹⁸ Le total de l'argent emprunté pour cette année tant selon les billets tirés sur la famille que selon la correspondance, s'élève à une somme de 358 F. à cela il faudrait ajouter ce qu'ont pu réclamer certains créanciers annoncés par lettre, pour lesquels François Rossetti ne donne pas de chiffre sans doute pour ne pas effrayer sa famille à l'avance.

¹⁹ Lettre de François à Ignace.

²⁰ L'acte est passé chez le notaire Michel-Ange Fieliera, ami de la famille d'ailleurs, François ne manquant jamais de demander de ses nouvelles Les débiteurs dont il est fait mention dans l'acte sont sans doute ceux de la succession de sa mère, son absence de Nice l'empêchant de régler lui-même ses affaires

²¹ Lettre de François à Ignace.

²² Lettre de François à Ignace. de cette date.

²³ Lettre de François à Ignace. de cette date.

²⁴ Ce changement d'activité ne doit pas étonner; un effet, les hôpitaux militaires relevaient des commissaires aux armées pour tout le personnel non médical.

²⁵ Brouillon d'une lettre d'Ignace ; François du 1er janv. 1809.

²⁶ En date du 5 décembre.

L'Andalousie est sans doute plus riche que la Castille puisque le 12 septembre 1810²⁷; nous le voyons à cheval se promener à trois lieues de Séville avec 3.800 francs sur lui. Si nous ignorons de quel "coup" cette somme provient, nous apprenons qu'il n'en profite pas. Il se voit soudain cerné par vingt-deux hussards espagnols qui le dépouillant complètement, lui enlèvent son cheval, son porte-manteau et lui donnent un coup de sabre la cuisse gauche. Voilà Rossetti ruiné, sans papiers et, comble de malheur, remis aux Anglais qui, pendant sept mois, vont le garder prisonnier sur les pontons de Portsmouth²⁸.

Un autre se serait laissé abattre dans une telle situation et aurait attendu la fin des hostilités, à moins de tenter une évasion. Au contraire, François Rossetti obtient sa liberté en offrant ses services aux Anglais "non comme militaire, mais en qualité de commissaire"²⁹.

D'Angleterre il est embarqué pour Lisbonne³⁰ avec un passeport pour Cadix et une recommandation pour le Marquis de Bomera, général de l'armée espagnole. Mais à son arrivée dans la capitale portugaise, pour d'obscures raisons, il est détenu quinze jours comme, prisonnier de guerre, perd à nouveau ses papiers et se retrouve (il est muet sur les circonstances) en Sardaigne, à Cagliari.

François Rossetti, toujours sous le nom de Rousset, pense alors sérieusement à revenir à Nice, dans la mesure où il pourra "rentrer sans crainte et sans danger dans le continent". Pour cela il lui faut de l'argent, et sa famille, le voyant enfin revenir à une existence plus calme, lui fait parvenir une somme de 200 francs³¹.

Ce n'était qu'un faux espoir. En effet, fin mars 1812, faisant un petit voyage sur mer, le bateau qui le transportait est pris par un vaisseau français; le voilà donc en quarantaine à Livourne³². Bien entendu il est de nouveau sans papiers, sans argent, et même sans vêtements, ayant dû tout jeter à la mer, cherchant peut-être à s'enfuir à la nage lors de l'attaque du navire qui le transportait; même son chapeau a disparu dans la tourmente, un marin de l'équipage français le lui ayant pris !

Cette capture; en y réfléchissant, est providentielle pour lui: il se fait passer pour un prisonnier de guerre des Anglais et ainsi peut se reconstituer une identité au lieu de moisir en prison³³.

Qu'est-il advenu de cette combinaison? Il semble que son aplomb lui ait donné toutes facilités pour tromper les autorités militaires, et la fin de 1812 le voit à Nice dans sa famille. Pas pour longtemps; l'armée a sans doute, à son idée, besoin de lui³⁴.

Le voilà donc reparti pour Bayonne faire une nouvelle campagne en Espagne. Elle ne sera pas plus heureuse que la première et se terminera aussi mal. De Bayonne³⁵ il part pour le Portugal à la suite de l'armée, revient pour deux mois à Valladolid, y fait quelque argent puis décide de rejoindre Madrid. Il n'y arrive pas...En effet, aux environs d'un petit village de

²⁷ Lettre de François à Ignace en date du 22 août 1811.

²⁸ Lettre du 24 août 1811

²⁹ Lettre du 22 août 1811.

³⁰ Il indique qu'il y arrive le 14 octobre 1810 venant de Portsmouth où il vient de passer 7 mois comme prisonnier de guerre, ce qui est impossible s'il a été fait prisonnier en septembre de la même année. Il semblerait plus exact, si l'on en juge par le vide que nous rencontrons dans sa correspondance, qu'il ait été fait prisonnier dans les premiers mois de 1810, il est vrai que d'une lettre à l'autre son temps de détention sur les pontons varie de 5 à 7 mois (lettres des 22 et 24 août 1811).

³¹ Brouillon de lettre d'Ignace Rossetti à François du 18 octobre 1811.

(notes 32 à 35 page suivante)

³² Lettre de François Rossetti à Ignace en date du 12 avril 1812.

³³ Simple hypothèse de notre part, sinon comment expliquer qu'on le rende libre après sa quarantaine sanitaire sans lui chercher le moindre ennui au sujet de son passage au service de l'Angleterre?

³⁴ On peut dater son passage à Nice d'après une lettre qu'il écrit le 28 octobre 1814 et où il note; "depuis le moment de mon départ de la maison... j'ai écrit depuis deux ans plus de 30 lettres pour me procurer de vos nouvelles". Aucune de ces lettres n'a dû parvenir à sa famille qui conservait soigneusement toute sa correspondance..

³⁵ Lettre de François à Ignace Rossetti du 28 oct. 1814.

Castille, Terredillos, le 6 février 1813, il est de nouveau fait prisonnier par un petit groupe d'Espagnols en maraude qui tient le pays, Le curé du village le recueille tout nu, sans argent et derechef sans papiers. Il l'habille en attendant qu'on le transfère à La Corogne. Il s'en évade et se retrouve à Saint-Jean-de-Luz, "en bonne santé", malgré beaucoup de travers et de troubles essuyés"³⁶ François Rossetti ayant déjà servi une première fois dans l'armée anglaise, trouve tout à fait normal de recommencer et c'est en qualité de garde-magasin ³⁷ qu'il gagne sa vie dans cette ville. Cette fonction d'ailleurs n'est que provisoire et le revoilà sans argent.

Le courrier s'est-il perdu, ou bien la famille Rossetti s'est-elle lassée de cet enfant prodigue" qui lui a coûté si cher ses lettres n'étant que demandes d'argent, sans parler des billets tirés? François s'imagine qu'ils ont tous payé "leur dette à la nature"³⁸. Il se rapproche donc de Nice et s'installe à Marseille; là, il peut aller rapidement dans son pays natal si besoin en est, ne serait-ce que pour recueillir une succession, ou bien de ce carrefour il peut partir une nouvelle fois vers la brillante carrière qu'il croit lui titre promise. Sa famille lui ayant finalement donné de ses nouvelles, il n'a plus de soucis à se faire: il n'y a qu'à lui envoyer un peu d'argent, car il est démuné de tout, et surtout une lettre de recommandation pour Masséna- un ancien prisonnier de guerre comme lui a bien droit à quelques faveurs ³⁹. Ayant servi sous deux drapeaux, il semble bien que l'armée française ait sa préférence!

Le 16 novembre 1814, toujours rien de la famille qui n'a pas encore envoyé la lettre de recommandation pour le maréchal: il est vrai que les circonstances politiques sont telles que, maintenant, il n'est peut-être plus le moment d'envisager une carrière militaire. Et pourtant, s'il faut en croire notre héros, un bel avenir s'ouvrait devant lui. Nous l'avons connu garde-magasin et employé d'hôpital, fonctions d'intendance si l'on peut dire; et ne vient-il pas de se découvrir de brillants talents dans l'arme savante qu'est le génie? En effet, il est parti de Bayonne pour Marseille (avec son indemnité de voyage payée jusqu'à Nice) en possession d'une feuille de route de capitaine de la 2e compagnie de sapeurs italiens!

L'épopée de l'Empire terminée, il faut maintenant à François Rossetti (qui ne signe plus Rousset) de larges horizons pour cela un départ en Amérique s'impose. Il a même des occasions de voyage qui ne lui coûtent rien. Un simple extrait de baptême lui suffit, et si l'on veut bien joindre à cette pièce une somme de 100 francs il peut partir⁴⁰. Il faut noter que cette somme n'arrivant sans doute pas assez rapidement, il fait présenter chez ses parents un billet de 150 francs....

Les limites de cet article ne nous permettent pas de poursuivre dans le détail, selon la correspondance conservée, les aventures de François Rossetti. Nous nous bornerons à dire simplement qu'il n'alla pas au-delà des mers, et que, dès 1816, il s'établit de façon définitive en Espagne, à Cadix exactement, afin de s'y livrer au commerce. Comme mise de fonds, il emportait avec lui 850 francs de marchandises: 4 caisses contenant diverses parfumeries et de chandelles, le tout, bien entendu, réglé par sa famille⁴¹.

Le commerce lui fait-il découvrir une vocation de marin? Sans doute, puisque en 1824, à Madrid, il fait antichambre dans les ministères ⁴², afin de réclamer 12.000 piastres fortes, montant d'une prise faite sur les Anglais lors du siège de Cadix.

³⁶ Lettre de François à son frère Ignace en date du 22 juillet 1814.

³⁷ Il semblerait, tout au moins la logique le veut si l'on en juge par le caractère du personnage, qu'il ait fait des offres de service aux Anglais afin d'obtenir sa liberté; cela lui avait déjà réussi pour quitter les pontons de Portsmouth Son évation de La Corogne se résoudrait tout simplement par une nouvelle désertion. Cela demandait une certaine audace de la part d'un individu qui venait de reprendre du service du côté français.

³⁸ Lettre de François Rossetti à son frère Ignace en date du 22 juillet 1814.

³⁹ Lettre du 28 octobre 1814.

⁴⁰ Lettre du 23 novembre 1814.

⁴¹ Facture du 11 novembre 1815 de François March.

⁴² Lettre du 2 août 1824.

En 1826, nous le trouvons capitaine garde-côte du roi d'Espagne ⁴³, de nouveau sous le nom de Rousset ⁴⁴. La dernière lettre que nous possédons de lui, du 26 août 1830, nous le montre dans les mêmes fonctions, habitant Séville, cette cité où de "bons coups sont à faire" et réclamant à son neveu la pension due en échange de l'abandon de tous ses droits sur la succession de ses parents

Pas plus la marine que l'armée n'avait enrichi François Rossetti.

⁴³ Lettre du 11 avril 1826 à son neveu, son frère Ignace étant mort en 1825.

⁴⁴ Son acte de baptême portait en effet ce nom. On peut penser que sa famille avait volontairement fait porter un faux nom sur cette pièce, afin, le cas échéant, de réfuter toute parenté avec cet individu encombrant dans une famille bourgeoise. Prémonition?